

MAITRE Louis Eugène

Etat Civil :

Né le 27 décembre 1878 à St Pierre de Maillé (86).

Parents : **Louis Augustin MAITRE** (journalier) et **Marie BRUERE** couturière.

Marié avec **Marie Louise BARBARIN** le 22 novembre 1903 à St Pierre de Maillé (86).

Enfants :

- **Gabriel Jules MAITRE** né le 13 juillet 1904 à La Gaugrière, adopté par la Nation le 19 décembre 1919, marié avec **Marie Hélène BEAULU** le 4 juin 1928 à St Pierre de Maillé (86).

- **Paul Joseph MAITRE** né le 8 octobre 1909 à Gaudier, adopté par la Nation le 9 décembre 1919.

Fratrie :

- **Marie Louise Augustine MAITRE** (1881 -).

- **Blanche Louise Léontine MAITRE** (1883 -) mariée avec **Eugène Philippe BARBARIN** le 22 novembre 1903 à St Pierre de Maillé (86).

- **Marie Renée Adrienne MAITRE** (1886 -).

- **Henri Philippe Alfred MAITRE** (1888 -).

- **Philippe Louis Eugène MAITRE** (1890 -).

- **Marie Louise Germaine MAITRE** (1893 -).

Registre Matricule :

Louis Eugène MAITRE est de la classe 1898 et porte le numéro matricule 860 au bureau de recrutement de :

Le Blanc.

Profession de cultivateur.

Détail des services et mutations diverses :

Mort des suites de maladie contractée en service le 7 novembre 1918 à Villers-Cotterêts (Aisne), à l'ambulance 15/7.



© Ministère de la défense - Mémoire des hommes
PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom *Maitre*
Prénoms *Louis Eugène*
Grade *Soldat*
Corps *290^e Rég^t d'infanterie*
N° *2991* au Corps. — Cl. *1898*
Matricule. *860* au Recrutement *de Le Blanc*
Mort pour la France le *7 novembre 1918*
Villers Cotterêts, amb. 15/7 Aisne
Genre de mort *Maladie contractée en service*
Né le *27 Décembre 1878*
St Pierre de Maillé Département *Finistère*
Arr^m municipal (p^r Paris et Lyon), }
à défaut rue et N°.
Judgement rendu le _____
par le Tribunal de _____
acte ou jugement transcrit le *6 Octobre 1919*
à *Villers Cotterêts*
N° du registre d'état civil _____
101-708-1922. [26434]

Classification des ambulances de la Guerre 1914-1918

Les ambulances furent affectées à leur mise sur pied, à raison **théoriquement** d'une par division de cavalerie ; deux, par division d'infanterie ; seize, par corps d'armée... On identifiait ces ambulances par une fraction dont le numérateur représentait un numéro d'ordre, et le dénominateur, le n° de la grande unité de rattachement. **Exemple : 1/137, ambulance n°1 de la 137e DI ; 5/5, ambulance n°5 du 5e CA.**

Toutefois cette belle architecture ne prévalait que pour le jour de la mobilisation, de la mise sur pied et pour les quelques jours et semaines qui suivirent. Rapidement, lors de la « bataille des frontières » et d'une manière générale lors des mouvements de la « Course à la mer », le rattachement mécanique aux grandes unités (GU) fut bouleversé. Aussi est-il illusoire – comme on peut le lire encore trop souvent – de vouloir rattacher une ambulance quelconque – à de rares exceptions – à l'épopée d'une grande unité durant la Grande Guerre. L'histoire de chaque ambulance doit être singularisée et c'est ce qui fait toute la difficulté du suivi de leurs pérégrinations sur les théâtres de guerre.

Ce rattachement évolua rapidement. Il suffit de consulter quelques journaux de marches et opérations (JMO) pour s'en convaincre. Dans un premier temps l'on individualisa l'ambulance en tant que formation sanitaire sans jamais la rattacher à un CA organique qui pouvait se situer à des centaines de kilomètres de l'ambulance déployée au sein d'un nouveau CA. L'on choisit alors de l'identifier par l'appellation générique de groupe en lieu et place de CA. **Exemple : 10/12, ambulance n°10 du 12e groupe [initialement, en 1914, 12e CA]** (Olier F, Quéneq'hdu JL, *Hôpitaux militaires dans la Guerre 1914-1918*, III, 20-21).

Sépulture :

Il repose dans la Nécropole Nationale de VILLERS-COTTERET (02- Aisne)
Tombe individuelle n° 2003.



Située route de Compiègne, à la sortie de la ville, cette nécropole contient 3.429 corps dont 933 en os-suaires. Elle a été érigée dès 1914 et agrandie après l'armistice.

Pendant la guerre, les soldats morts dans les baraquements, situés derrière le château, et qui servaient d'hôpital, étaient inhumés dans ce cimetière. Les trous étaient creusés à l'avance et quand les cercueils manquaient, les soldats étaient transportés sur une voiture à bras, recouverts d'une simple toile tricolore.

Villers-Cotterêts vécut toute la guerre au rythme des soldats qui occupaient la ville, revenant du front ou en partance. Pour tous ceux qui se passionnent pour les pages de cette histoire, la lecture d'un livre s'impose : "Le grand break" de René Lucot. Enfant, il assista à tous les événements qui marquèrent la commune et il nous livre ainsi ses souvenirs : le début de la guerre, la retraite d'août 1914, les préparatifs de l'offensive Nivelle, les mutineries qui suivirent, mais aussi l'avancée allemande de 1918